

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 06 décembre 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	24	2	4	4

Pour	Contre	Abstention
26	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BODIN Pascal, CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, TERRIER Gilles

Suppléants avec voix délibérative : LEBLANC Christian

Membres ayant donné pouvoir : MUZETTE Thierry donne pouvoir à LENOBLE Monique, SUDRON Frédéric donne pouvoir à PERDUCAT Daniel

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BIDAUD Jean-Michel, GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel

Absents : MENUCELLI Thierry, DUPUY Nathalie, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

ENVIRONNEMENT

Délibération n°87-2019 : Appel à projet participatifs et citoyens pour la transition énergétique

Monsieur le Président rappelle le contexte de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et de la loi NOTRE qui clarifient et mettent en lumière les obligations, responsabilités et opportunités des territoires. Elles confient aux EPCI un rôle de coordinateur de la transition énergétique.

Ainsi dans cet objectif, la Communauté de Communes a élaboré de manière volontaire un Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2025.

Monsieur le Président informe les conseillers communautaires qu'un état des lieux concernant les projets éoliens a été réalisé en septembre dernier avec les communes.

Face au nombre de projets, à leur diversité et à la nécessaire adhésion de tout un chacun face au nouveau modèle sociétal qu'est la transition énergétique, la Communauté de Communes souhaite coordonner le projet de développement à l'échelle de son territoire en favorisant des projets d'énergie renouvelable locaux et citoyens.

Ainsi, avec l'accompagnement du PNR Millevaches, Monsieur le Président propose de répondre à l'appel à projet (AAP) « projets participatifs et citoyens pour la transition énergétique » lancé conjointement par L'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine.

Cet appel à projet permettrait pour la phase « émergence de projet » d'obtenir une aide au financement :

- sur les aides à la décision avec l'objectif de donner au maître d'ouvrage la connaissance des différents statuts juridiques des structures de portage d'investissement (études à caractère juridique et économique)
- sur la mobilisation et la concertation avec la société civile avec l'objectif d'organiser et de favoriser la mobilisation des citoyens autour de la construction d'un projet participatif de production d'ENR.

selon le plan de financement suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Mobilisation/concertation	28 570,00 €	AAP ADEME/Région (70%)	19 999,00 €
		Auto-financement (30%)	8 571,00 €
Aide à la décision	14 500,00 €	AAP ADEME/Région (70%)	10 000 €
		Auto-financement (30%)	4 500 €
TOTAL	43 070,00 €	TOTAL	43 070,00 €

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

Considérant la validation du projet de PCAET en conseil communautaire du 12/12/2019,

Considérant l'opportunité des aides apportées par la Région Nouvelle Aquitaine et de l'ADEME par cet appel à projet,

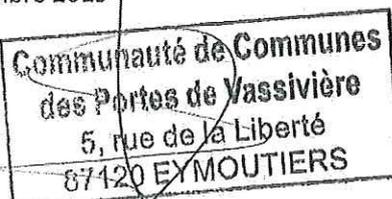
Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **AUTORISER** le Président à déposer le dossier candidature appel à projet « projets participatifs et citoyens pour la transition énergétique » auprès de l'ADEME et de la Région Nouvelle Aquitaine et de solliciter les financements correspondant,
- **AUTORISER** le Président à lancer la consultation marché public pour la mobilisation et la concertation avec les citoyens,
- **AUTORISER** le Président à lancer la consultation marché public pour une étude d'aide à décision à caractère juridique et économique (appui à la définition et à la maîtrise d'un projet éolien sur le territoire de la Communauté de Communes),
- **AUTORISER** le Président à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 16 décembre 2019

Le Président,
Jean Pierre FAYE



Acte rendu exécutoire le :

Publié le :

16 DEC. 2019

16 DEC. 2019